PROCESSUS DE RECRUTEMENT TOTAL

4 ÉTAPES pour une décision collégiale

- **Notre volonté :** être proche de nos collaborateurs, en initiant cette proximité dès le début des relations avec les candidats.
- **Notre « Processus Type » de recrutement :** un processus complet en 4 étapes jalonné de rencontres avec des professionnels RH et des responsables métiers. Ce processus, mis en place par le Groupe, peut être adapté selon les filiales et les pays.
- **Notre recrutement :** la décision de recruter est collégiale parce qu'elle engage le Groupe pour plusieurs années.

Votre candidature est présélectionnée

Déposée sur notre site de recrutement careers.total.com, remise sur un forum… votre candidature a retenu notre attention.

1 CABINET EXTERNE EN RECRUTEMENT

- Votre dossier, complété sur place, détaille votre projet professionnel au travers de votre cursus scolaire, vos expériences professionnelles, vos motivations à rejoindre le Groupe…
- Lors d'un entretien individuel, le consultant externe en recrutement analyse vos motivations et vérifie l'adéquation entre votre profil, le poste et les critères de recrutement Groupe.

Lors de ce passage en cabinet, vous pourrez être amené(e) à passer des tests de personnalité, logique…

Poursuite du processus :
vous recevrez sous une quinzaine de jours une réponse de notre Direction Recrutement quant à la poursuite ou non du processus.

2 CHEF DE PROJET RECRUTEMENT

- Pilote de l'ensemble du processus de recrutement, le chef de projet recrutement sera votre principal interlocuteur. Lors d'un entretien individuel, vous échangerez sur le poste, votre parcours, vos aspirations…

Notre but : vous offrir tout l'éclairage possible sur le poste et ses éventuelles évolutions.

Pensez à apporter les originaux de vos diplômes !

3 GESTIONNAIRE DE CARRIÈRE, RESPONSABLES MÉTIERS ET HIÉRARCHIQUES

- Le gestionnaire de carrière est chargé d'apprécier et d'échanger sur vos possibilités d'évolution selon vos motivations, vos aspirations et les besoins du Groupe.

Si vous intégrez le Groupe, le gestionnaire de carrière sera en charge du suivi RH de votre carrière.

- Les responsables métiers et hiérarchiques : lors d'entretiens individuels ils vous préciseront le poste et le contexte de travail, vérifieront vos compétences techniques et évalueront votre potentiel d'intégration à l'équipe.

Lors de ces entretiens, votre évolution professionnelle sera envisagée pour les premières années de carrière.

Décision de recrutement :
les professionnels RH, métiers et hiérarchiques prennent collégialement la décision finale qui vous sera communiquée par notre Direction Recrutement.

4 PROPOSITION DE CONTRAT

- Votre candidature est retenue, notre chef de projet recrutement vous propose un contrat.
- Signature du contrat avec le DRH de la branche concernée.

Bienvenue dans le Groupe !

www.careers.total.com

TOTAL

Notre énergie est votre énergie.